

Déclaration FSU
CALVE du Rectorat de l'Académie de Bordeaux
Mercredi 4 décembre 2024



Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de la CALVE,

Nous saluons la diversité des langues vivantes proposées dans l'académie aussi bien dans le premier degré que dans le second degré. L'évolution des effectifs est relativement encourageante malgré les disparités importantes de conditions de travail et d'études, et des possibilités de choix que cela représente. En effet, l'offre est bien différente selon la zone géographique où se trouvent les familles. Les zones plus rurales, en particulier hors Gironde, proposent une offre bien plus réduite.

Les chiffres masquent aussi la réalité de terrain des enseignantes et enseignants qui font vivre ces enseignements.

Le développement des langues vivantes dans notre académie, malgré un plan langue ambitieux, a malheureusement souffert des effets délétères des réformes du lycée, du baccalauréat, du collège en 2016, et à présent des mesures dites du "choc des savoirs", qui contribuent à mettre les équipes disciplinaires de chaque établissement en concurrence pour l'utilisation des heures, et crée d'énormes difficultés en termes de création des emplois du temps, à cause de la mise en barrettes des heures de mathématiques et de français, au détriment des heures de langues vivantes. Ainsi, il est à craindre que des élèves ne puissent pas poursuivre l'étude d'une langue alors que deux langues vivantes sont désormais nécessaires pour certains cursus de Baccalauréats Professionnels.

Les étudiant·es de BTS doivent pouvoir étudier la langue de leur choix, conformément à la Note de service n° 2020-020 du 16-1-2020.

Malgré les efforts qui ont été déployés en faveur de l'apprentissage de l'allemand, nous sommes extrêmement inquiet·es sur d'autres points.

La situation de l'enseignement de l'italien dans notre académie mérite toute notre vigilance et appelle des questions: pourquoi certains parcours ne sont pas proposés alors même que nous avons la chance d'avoir les ressources humaines nécessaires? Nous y reviendrons lors de la présentation.

A la lecture des documents il apparaît une importante dynamique d'ouvertures de DNL, SELO et BFI dans les lycées de l'académie. Alors que les dérogations sont impossibles dans la ville de Bordeaux dans le but d'éviter des contournements de la carte scolaire, et ce au détriment de certaines langues telles que le Russe, la concurrence est bien réelle dans les départements, entre établissements.

Ainsi les ouvertures de BFI et de SELO risquent de participer à un certain élitisme alors même que les moyens doivent selon nous être dévolus au maintien et au développement des sections linguistiques accessibles à toutes, y compris dans les endroits les plus éloignés des centres urbains.

Enfin, nous réitérons notre opposition aux évaluations standardisées telles qu'Evalang en troisième. En effet, outre le fait que cela prive les élèves d'heures de cours, les activités langagières ne sont pas toutes évaluées, passant notamment sous silence l'expression orale en continu et en interaction, alors même que les textes officiels encadrant l'enseignement des langues vivantes incitent fortement au développement des compétences orales au cycle 3 et 4. Il s'agit de plus d'une dépossession professionnelle pour les enseignant·es, qui au plus près de leurs élèves, restent les plus à même de concevoir et de conduire les enseignements, évaluations et remédiations leur permettant de progresser.

Nous saluons le travail de précision effectué par les services afin de permettre le développement des langues vivantes, ainsi que l'engagement de certaines directions d'établissement en faveur de leur développement, mais nous déplorons par contre que d'autres opèrent des choix qui impactent négativement l'enseignement des langues vivantes en supprimant des heures, des possibilités de travail à effectif réduit ou en imposant aux collègues des regroupements d'élèves de niveaux différents, avec dans les mêmes groupes, des débutant·es et des apprenant·es qui ont plusieurs années de pratique langagière. A

ceci s'ajoute la difficulté d'enseigner sur plusieurs établissements dans la semaine, en parcourant souvent des centaines de kilomètres. Ce sont sur ces mêmes personnels que repose la mission de sillonner les établissements afin de faire, trop souvent bénévolement, la promotion de l'apprentissage de la langue. Nous vous demandons donc de soutenir partout où c'est nécessaire les collègues enseignant·es de langue et leurs directions, afin de proposer aux familles et aux élèves, un enseignement de leur choix dans de bonnes conditions.



Pour la FSU, le représentant des personnels :

Kei McGregor

